

Célébration de la Journée Mondiale de l'Environnement

La ratification de toutes les conventions internationales relatives à l'environnement dénote de l'importance que notre pays attache à la préservation de l'écosystème

Notre pays a célébré samedi, à l'instar du reste de la communauté internationale, la Journée Mondiale de l'Environnement sous le thème "Avis de recherche! Mers et Océans: Morts ou Vivants ?".

La commémoration de cette journée a été marquée par une cérémonie organisée à l'hôtel Sabah sur le bord de l'Océan sous la présidence de M. Ahmedou Ould Ahmedou, ministre du Développement Rural et de l'Environnement en présence du secrétaire général du ministère, du wali mouçaid chargé des affaires administratives et d'autres importantes personnalités.

Dans un mot prononcé pour la circonstance, le ministre a précisé que les mers et les océans couvrent 70% de la surface du globe et constituent l'unique source de revenus d'un grand nombre de personnes tout comme ils contribuent pour une part non négligeable dans le PIB de nombreux pays dont le nôtre.

Ils constituent aussi un environnement exposé à de nombreux dangers provoqués par les changements climatiques et les incidences néfastes de nombre d'activités économiques telles que l'exploitation abusive des ressources halieutiques.

C'est pourquoi, a dit le ministre, notre pays conformément aux orientations du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya accorde l'importance nécessaire à l'environnement et sa préservation à travers la ratification de toutes les conventions internationales relatives à l'environnement.

Il a ajouté que le gouvernement sous la supervision du Premier ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck a mis en oeuvre plusieurs stratégies et programmes tels que l'enquête générale sur les normes environnementales et la protection de la biodiversité.

Quant à Mme Cécile Molinier représentante du système des Nations Unies en Mauritanie elle a souligné que cette journée lancée en 1972 par l'Assemblée Générale des Nations Unies a pour but d'attirer l'attention de l'opinion publique internationale sur la dégradation de notre environnement ainsi que ses conséquences et répercussions sur notre existence.

Elle a, dans ce contexte, rappelé que la Mauritanie a ratifié plusieurs conventions internationales relatives à l'environnement, notamment la convention sur la biodiversité, sur les changements climatiques et celle des Nations Unies sur la désertification.

Dans le domaine des Mers et Océans, a poursuivi Mme Cécile Molinier, la Mauritanie a également signé un certain nombre de



traités et de conventions afin d'assurer une gestion durable des écosystèmes marins et côtiers. Elle a enfin noté que le PNUD apporte son appui à notre pays pour l'élaboration d'un agenda 21 à travers la mise en place d'une stratégie nationale de développement durable (PANE) et d'un plan d'action national pour l'environnement et le développement durable.

Quant au président de l'ONG Clean Beach, M. Mohamed Mahmoud Ould Dahi dont l'association prend en charge cette année l'organisation de cette journée il a loué le grand intérêt accordé par le Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya accorde à la protection de l'environnement. Il a ajouté que le choix du thème de cette journée est d'une grande pertinence surtout pour notre pays qui dispose d'énormes potentialités maritimes dont certaines sont menacées. Il a enfin passé en revue les actions menées par son organisation en matière d'environnement.

Auparavant, Mme Fatimetou Mint Abdel Maleck, maire de la commune de Tevragh Zeina avait prononcé une allocution de bienvenue dans laquelle elle a exprimé sa satisfaction pour l'organisation de cette manifestation dans sa commune.

La célébration de la journée a été marquée par la remise de plusieurs médailles pour récompenser les meilleurs dessins au profit des élèves du fondamental, de cinq prix à certaines personnalités nationales qui se sont distinguées au cours du siècle par des actions méritoires

dans le domaine de la protection de l'environnement ainsi qu'un prix en espèces au profit de l'un des poètes traditionnels ayant composé un poème traitant de la protection de l'environnement marin.

A la fin de la cérémonie, le ministre a visité la plage des pêcheurs et ce avant de dévoiler la plaque du projet de protection des tortues marines financé par le PNUE.

La célébration de la journée a été marquée au niveau de la commune d'El Mina par une cérémonie présidée par M. Dahmoud Ould Merzoug, conseiller technique du ministre du Développement Rural et de l'Environnement et au cours laquelle a eu lieu un échange d'allocutions entre le maire d'El Mina, M. Mohamed Ould Bourbous et l'ambassadeur des Etats Unis d'Amérique à Nouakchott, SEM. Joseph Le Baron.

C'est ainsi que le maire de la commune d'El Mina a précisé que l'organisation de cette manifestation dans la commune découle de la prise de conscience de la situation de cette moughataa caractérisée par la densité de sa population et l'importance de ses quartiers périphériques.

Le maire a ensuite loué l'appui apporté par l'ambassade des Etats Unis d'Amérique à la commune d'El Mina, appui matérialisé aujourd'hui par l'octroi d'une citerne d'une capacité de 6 tonnes pour distribuer l'eau potable à l'intérieur des quartiers.

Quant à l'ambassadeur des Etats Unis d'Amérique à Nouakchott, il a déclaré que son pays oeuvre pour parvenir à un objectif commun, à savoir l'encouragement d'un développement qui prend en considération l'importance de l'environnement. Il a ajouté que pour garantir la continuité de la vie sur notre globe, il est nécessaire que les individus, les collectivités et les pays protègent la terre, l'environnement et l'air contre la dégradation.